

Arras, le 3 mai 2019

Interdiction de manifestation en centre ville d'Arras ce samedi 4 mai 2019

Compte-tenu de l'appel à manifester du samedi 4 mai 2019 intitulé, « Rassemblement Régional Acte XXV » et de la nécessité de préserver l'ordre public dans le centre-ville d'Arras, après concertation avec les autorités locales, Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais a pris un arrêté interdisant toute manifestation dans le centre ville d'Arras, samedi 4 mai 2019, de 8 heures à 24 heures.

Tout regroupement est donc proscrit **à l'intérieur du périmètre** défini par les rues, boulevards et voies suivantes :

Place Foch – Boulevard Faidherbe – Square Jouhaux- Boulevard Michonneau – Carrefour Monnet – boulevard Schumann – Rond-Point Tchécoslovaquie - Boulevard de la Liberté - carrefour Baudimont - Boulevard Besnier - Boulevard Allende - Boulevard De Gaulle - Boulevard Vauban - Boulevard Carnot

La manifestation organisée par les gilets jaunes suivra obligatoirement les axes précédemment annoncés.

Les forces de police et de gendarmerie seront pleinement mobilisées pour assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens. Des contrôles préventifs seront organisés aux abords de la ville d'Arras.

Le préfet rappelle que la sécurité doit constituer, pour toutes et tous, une priorité absolue. Les participants à la manifestation sont invités à faire preuve d'un esprit de responsabilité dans les actions entreprises.